

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	104 (1996)
<b>Artikel:</b>	CINÉAC (1938-1968) : un cinéma lausannois d'actualités et sa production régionale : deux fonds cinématographiques
<b>Autor:</b>	Farine, Jean-Daniel
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-73603">https://doi.org/10.5169/seals-73603</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CINÉAC (1938-1968)

## Un cinéma lausannois d'actualités et sa production régionale

### Deux fonds cinématographiques

JEAN-DANIEL FARINE

Le mercredi 2 avril 1938, Charles Brönimann ouvrait à Lausanne, rue Saint-François 2, une salle de cinéma réservée aux actualités, le Cinéac, qui se substituait au Palace. Le programme d'une heure était projeté de manière continue de 14 à 23h. Pour un montant d'un franc dix, les spectateurs pouvaient voir trente minutes d'actualités internationales et trente minutes de reportages, de documentaires et de films divertissants, burlesques ou dessins animés.

#### Avec des actualités locales

Le programme était enrichi d'actualités lausannoises et vaudoises réalisées par l'établissement. Dans la première année de Cinéac, en 1938-39, furent projetés entre autres des reflets de la Revue annuelle du Corps de police de Lausanne et de celle des Sapeurs-Pompiers, de l'activité de la Blécherette en hiver, avec le municipal Jean Peitrequin, un défilé militaire avec le colonel Henri Guisan, la commémoration du 24 janvier au Casino de Morges, ainsi que l'inauguration de la patinoire de Montchoisi. Certaines de ces séquences sont aujourd'hui encore disponibles, comme nous le verrons plus loin.

#### Au centre de Lausanne

Le premier Cinéac ferma le 14 février 1946. Un communiqué de la *Tribune de Lausanne* précise ce jour-là : « *C'était le premier cinéma*

*permanent de Lausanne. Le Lux des temps héroïques, des films de Maciste, puis le Palace et enfin depuis 1938 le Cinéac à la formule excellente qui vit plus de 225 000 personnes défiler en 1945* »<sup>1</sup>.

Cinéac inaugure une nouvelle salle et s'installe 17 place Saint-François. C'est à 17 h le mercredi 13 mars 1946 que sont conviés les invités, parmi lesquels les conseillers d'État Lucien Rubattel, Gabriel Despland et Edmond Jaquet, et des personnalités politiques lausannoises comme Alwin Syfrig, président du Conseil communal, et le municipal Albert von der Aa. Cinéac s'était établi dans l'immeuble de l'ancienne Banque fédérale, repris par la Compagnie d'assurances Zurich-Accidents. La salle aux tentures vieux-rose sur fond gris est spacieuse et confortable, elle peut accueillir deux cents spectateurs.

Le public est convié au nouveau cinéma dès 20 h par de grandes annonces dans les journaux lausannois. Au programme, les actualités de la France libre et celles de Fox-Movietone. Un document en couleurs que la publicité de la *Feuille d'avis de Lausanne* (FAL) qualifie de sensationnel montre une parade sportive à Moscou : « *Un grand documentaire russe, en couleurs, magnifique révélation des moyens étendus du cinéma soviétique, aux points de vue artistique et technique, et impressionnante démonstration de puissance et de dynamisme. Ce film à la gloire de la culture sportive russe a été tourné à l'occasion d'une manifestation monstre de gymnastique* ». Le chroniqueur de *La Tribune de Lausanne* ajoute, le lendemain 14 mars 1946 : « *Un spectacle grandiose... et un tantinet inquiétant pour nos esprits de démocrates occidentaux* ».

Cinéac est une formule qui rencontre l'intérêt des spectateurs : selon la presse, dans la première décennie d'exploitation 1 500 000 personnes se pressèrent au guichet du cinéma, dont 260 000 pour la seule année 1947. Les grands événements font les succès d'audience, ainsi la libération de la France en septembre 1944, la fin des fascistes italiens et la libération des camps nazis en avril 1945.

Le fondateur de Cinéac, Charles Brönimann, meurt le 5 juillet 1967. Le cinéma continuera pourtant selon la même formule jusqu'au 23 novembre 1968. Il devient alors un cinéma comme les autres et change son nom en Cinec avant de fermer définitivement ses portes le 30 juin 1969.

## Un Cinéac à Neuchâtel

De nombreuses villes avaient à l'époque un cinéma d'actualités. En 1957, Brönimann reprend à Neuchâtel le cinéma ABC et le transforme en Cinéac. Le permis d'exploitation est délivré le 8 mars par le Département neuchâtelois de Police, pour lequel « *l'expérience faite à Lausanne est heureuse et il est à souhaiter que nous ayons aussi à Neuchâtel un Cinéac projetant uniquement les actualités et des courts-métrages documentaires récréatifs* ». À cette époque, Brönimann a l'intention d'ouvrir également un cinéma d'actualités à Bienne (*Feuille d'Avis de Neuchâtel* du 8 mars 1957). Moins de quatre ans plus tard, le 5 janvier 1961, le Cinéac de Neuchâtel change son nom en Bio et reprend une programmation traditionnelle. Brönimann en reste directeur.

## Charles Brönimann (1897-1967)

Charles Brönimann est né le 13 décembre 1897. Directeur de Cinéac, il est de plus un des fondateurs de l'Association cinématographique suisse romande (ACSR 1929-1989), qu'il préside un temps. En 1951 et en 1960, il préside le Groupement des cinémas lausannois. En 1925, il avait repris la direction du Vélodrome de Lausanne à la Pontaise. Charles Brönimann a aussi été actif dans la restauration. Ainsi il fonde et dirige la rôtisserie des Trois Étoiles, qui se trouve à la place Saint-François, au sous-sol de l'immeuble qui abrite Cinéac. En 1957 il crée à Orbe un autre établissement, le Carioca. En 1963 on le trouve à la tête de l'Hôtel des Trois Rois à la rue du Simplon à Lausanne.

Quand il meurt à Lausanne le 5 juillet 1967, les journaux lausannois publient des nécrologies. La plus intéressante paraît dans l'organe du Parti radical vaudois, la *Nouvelle Revue de Lausanne* (NRL) :

Charles Brönimann, c'était le cinéaste, franchissant les lignes allemandes pendant la guerre pour rapporter de la France meurtrie des images saisissantes aux Lausannois. C'était le fondateur de Cinéac à qui les gosses de ma génération doivent leurs premières émotions cinématographiques. C'était le restaurateur, régnant en gastronome sur une cuisine et sur une cave étonnante et amphithéâtre généreux sur une salle pleine d'amis.[...] Il n'était pas un radical vaudois qui n'ait

apprécié son dévouement à la cause du Parti. Courant le canton lors des campagnes électorales, Charles Brönimann a été inlassable, montrant ses films à des centaines d'auditoires et retrouvant, sur leurs terres, ses innombrables amis. [...] Tel fut l'homme, absolu, impulsif, juvénile. Prompt dans ses jugements et dans ses élans, mais merveilleusement fidèle à la cause, à notre cause.

Cet éloge d'un ami et d'un compagnon politique est d'autant plus digne d'intérêt que l'auteur en est un certain Jean-Pascal Delamuraz. Comme nous le verrons, l'examen des archives de Cinéac confirmera largement le jugement de la *NRL*. Si le panégyrique met en évidence les opinions politiques de Brönimann, il reste très discret sur son rôle d'animateur de la vie nocturne lausannoise.

### Les productions Cinéac

Deux fonds rassemblent aujourd'hui à notre connaissance la production cinématographique de Charles Brönimann, celui des Archives de la Ville de Lausanne (AVL) et celui de la Télévision suisse romande (TSR). Ils contiennent essentiellement des actualités, mais s'y trouve aussi une partie des autres productions de Cinéac. Ce sont pour l'essentiel des films originaux en 16 mm et la plupart du temps muets. Un document sur l'histoire de la radio est en 35 mm (TSR). À de rares exceptions près, comme *Les Trois Cloches*, ces films nous sont parvenus sans générique, sous la forme de simples suites d'images se rapportant généralement au même sujet. À ce titre, la comparaison avec les grandes actualités internationales de l'époque ou avec le Ciné-journal suisse peut induire en erreur. Les sujets de Cinéac présentent un moindre degré d'élaboration et s'apparentent à des films tournés-montés. Les images sont généralement en noir et blanc, quelques séquences sont toutefois en couleur. C'est le cas de la présentation de l'exposition florale du Comptoir suisse en 1940 ou de la représentation de *La Servante d'Évolène* en 1956 au Théâtre du Jorat à Mézières. Tout le matériel tourné dans les années 60 est en couleur. La pellicule utilisée était alors du Kodakchrome inversible.

Comme les images d'actualités de Cinéac sont muettes, des intertitres fournissent quelques indications et commentaires sur les événements

filmés. D'après Raymond Bech-Barrat, ancien collaborateur de Cinéac, les actualités étaient commentées directement par le projectionniste. Beaucoup de séquences ne durent que quelques minutes. Certains films sont plus longs et reprennent l'actualité de plusieurs mois.

## Fonds AVL

La Ville de Lausanne a acheté la majorité des sujets à Jean-Pierre Brönimann, qui a vendu en plusieurs lots les films de son père. Une petite partie de la collection est arrivée aux AVL par l'intermédiaire d'Octave Heger (1915-1988), qui avait été collaborateur de Cinéac et qui devint plus tard, entre 1969 et 1981, le cinéaste attitré de la Ville. Octave Heger s'occupa de l'inventaire du fonds avec M. Gilbert Coutaz, alors directeur des AVL. L'inventaire des AVL répertorie nonante films environ, d'une durée totale de 9h50. Chaque film a sa fiche : elle indique entre autres la durée, la date, l'état de la pellicule ainsi que des mots-clés et une description du contenu. Certains documents sont datés de 1935 et de 1937, années où Cinéac n'était pas encore en exploitation. Une recherche devrait déterminer leur origine exacte, de même que les débuts de la production de Charles Brönimann. La datation de certains reportages reste à préciser. L'attribution de certains films à Cinéac est problématique, comme le mentionnent d'ailleurs les fiches des AVL. Les derniers films des AVL dateraient de 1969 et 1970. Rappelons que Cinéac a fermé le 23 novembre 1968. Ces films appartiennent-ils vraiment à la production de Cinéac ?

## Les thèmes

Les deux fonds des AVL et de la TSR contiennent les mêmes genres d'images. Les séquences peuvent être réparties en trois domaines : les manifestations officielles, les fêtes et la vie locale et enfin les événements sportifs. On trouve dans le fonds des AVL d'abord des manifestations officielles, ainsi plusieurs assermentations du Grand Conseil vaudois, des manifestations patriotiques. Des séquences sont consacrées aux personnalités vaudoises, du général Henri Guisan à

Paul Chaudet. Un film de 1953 évoque les fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance vaudoise. La période de la guerre est aussi présente par des images de la mobilisation et de l'armistice à Lausanne. La Fête du Bois et d'autres fêtes des écoles lausannoises, plusieurs fêtes des vendanges de Lutry et de Morges, la Fête fédérale de gymnastique de 1951 et le Tir fédéral de 1954 à Lausanne font l'objet de reportages. La course des garçons de café et le match de football Satus Suisse-France peuvent être mentionnés dans la catégorie des actualités sportives. On peut estimer que la moitié environ des films Cinéac des AVL appartiennent aux années 60.

### Accès aux archives Cinéac des AVL

Les archives Cinéac des AVL peuvent être visionnées après avoir été repérées dans la banque de données ARCHIDOC des AVL. Tous les films Cinéac ont été reportés sur support vidéo, à la fois sur U-MATIC et sur VHS. Les AVL peuvent faire exécuter des copies dans un laboratoire extérieur. Cette opération nécessite une autorisation de la Commission des archives filmiques (commission interne à l'Administration de la Ville de Lausanne), qui dispose des droits.

### Fonds TSR

C'est en 1984 que la TSR acquit un lot d'archives proposé par Jean-Pierre Brönimann, composé essentiellement d'actualités Cinéac. L'émission *Temps Présent*, diffusée le 3 septembre 1979 et consacrée à la première année de mobilisation (1939-1940), avait mis à contribution les archives Cinéac pour évoquer cette année cruciale dans le canton de Vaud. Des relations s'étaient établies entre J.-P. Brönimann et la TSR et c'est ainsi que les films furent proposés à la TSR, qui les acheta en bloc le 18 avril 1984. L'achat comprenait un catalogue alphabétique établi par J.-P. Brönimann. Les sujets sont classés de A comme Aérodrome de la Blécherette à Y comme Yverdon. Ils sont identifiés par une ou deux lettres (MI, DI, PO, SP et C) qui indiquent le genre de séquences (MI pour militaire, DI pour divers, PO pour politique et SP pour sport) et un numéro. Les documents répertoriés

sous la lettre C sont des copies et ne sont pas toujours des productions Cinéac, comme les images de la conférence de Yalta achetées aux Soviétiques. On peut estimer la durée totale de ce matériel à environ quinze heures de projection. Le même sujet peut figurer dans le catalogue sous deux ou plusieurs entrées, comme pour le film *Les Châteaux vaudois*. L'état matériel des documents a été vérifié. Une grande partie a été transférée sur un support magnétique, en Beta SP et VHS. Les copies n'ont toutefois pas encore fait l'objet d'une analyse systématique ni d'une description détaillée.

### « Notre passé à vif »

Le fonds de la TSR a été largement utilisé par une série de vingt-cinq émissions de six minutes réalisées par Pierre Barde sous le titre *Notre passé à vif*. Les images de Cinéac ont été regroupées par thèmes, sonorisées et accompagnées de musique. Le commentaire est dit par Raymond Bech-Barrat, ancien collaborateur de Cinéac. Ces émissions ont été diffusées du 3 juillet au 4 août 1995, chaque soir à 19 h du lundi au vendredi sur la TSR.

### Les thèmes

Les archives conservées par la TSR, tout en étant différentes, concernent les mêmes sujets que celles des AVL. Certains sujets sont plus développés, comme les images du Comptoir suisse ou les reportages sportifs (Tour de Suisse 1939). Sous bénéfice d'inventaire complet, ils ne font pas double emploi avec le fonds AVL, même si les mêmes thèmes y figurent. Les images de 1938 et 1939 ainsi que celles de la période de la guerre sont assez nombreuses et diverses : arrivée de réfugiés, récupération des objets usagés, Noël sous les drapeaux, les boulangers militaires, les championnats militaires de Thoune, une alerte aérienne, présentation des troupes de la DAP (Défense aérienne passive), obsèques à Vevey en 1944 d'officiers anglais tués dans la chute de leur bombardier au-dessus du Bouveret, et des images du général Guisan, de son élection par l'Assemblée fédérale le 30 août 1939 à ses funérailles en 1960. Tous les hommes

politiques vaudois de l'époque ont été filmés, Marcel Pilet-Golaz (quand il devient pour la seconde fois président de la Confédération en 1940), des présidents du Grand Conseil, des conseillers nationaux et aux États, les membres du Gouvernement vaudois. L'officialité vaudoise, surtout radicale, a beaucoup défilé devant la caméra de Charles Brönimann. Les mêmes célébrations populaires se retrouvent dans les deux fonds : fêtes du Bois à Lausanne, fête de vendanges, fêtes fédérales de tir de Lucerne (1938), de Lausanne (1954) et de Bienne (1958), fête de gymnastique. Dans la chronique locale, on peut relever l'inauguration de la patinoire de Montchoisi à Lausanne le 20 novembre 1938, des documents publicitaires de l'époque de la guerre présentant par exemple le grand magasin Bonnard et le Comptoir des tissus. Le fonds TSR contient aussi des reflets de certains tirages de la Loterie romande. On peut signaler, parmi les séquences remarquables soit pour leur objet, soit pour la qualité du reportage, le corps de Mussolini filmé après sa pendaison à Milan<sup>2</sup>, la venue de Winston Churchill à Lausanne et à Gilly en 1946, des images de la Blécherette pendant l'hiver 1938-1939, une courte séquence consacrée à un marathon de danse au Splendid, une autre montrant le studio de la radio à la Sallaz avant la guerre.

### Des sons et des couleurs

Une place à part doit être réservée à l'adaptation cinématographique que Raymond Bech-Barrat réalisa pour Cinéac en 1951 de la chanson de Gilles *Les Trois Cloches*. Ce film, dont la TSR conserve une copie en 16 mm, fut tourné à Évolène, dans le Val d'Hérens, avec le concours de la population locale. La musique est interprétée par l'Orchestre de la Suisse romande dirigé par Ernest Ansermet<sup>3</sup>. R. Bech-Barrat en raconte la réalisation dans l'émission de la TSR qui a rediffusé son film le 1<sup>er</sup> août 1995 en marge de la série *Notre passé à vif*.

### Accès aux archives Cinéac de la TSR

Comme pour les archives de sa propre production, les demandes de droits d'utilisation doivent être faites auprès du Service des ventes de

la TSR, qui mettra à disposition les images souhaitées. C'est ce service qui fixera aussi le montant des droits d'utilisation, puisqu'ils appartiennent maintenant à la TSR.

## Les sources non-film

D'autres documents que les films renseignent sur l'activité de Cinéac. Ce sont d'abord les articles des journaux, les annonces de la *Feuille d'avis de Lausanne*, les publicités pour les films dans les journaux lausannois. On trouve auprès des agences de presse plusieurs photos de Charles Brönimann, du cinéma de la place Saint-François, du car de reportage. Ce sont en général des documents qui furent reproduits dans les journaux<sup>4</sup>.

Nous n'avons pas eu connaissance de l'existence d'archives administratives ou familiales dans nos contacts avec les deux fils de Charles Brönimann, André et Jean-Pierre.

## La censure

L'activité de Cinéac était normalement soumise à la censure. Les AVL conservent les autorisations délivrées. Les dossiers du Corps de police s'avèrent par conséquent une précieuse source complémentaire. Ainsi pour la semaine du 15 au 21 avril 1938, Cinéac propose un documentaire sur *L'expédition Papanine* à la conquête du pôle. La police exige de supprimer le chant de l'Internationale et la scène où le drapeau soviétique est hissé sur le pôle Nord (dossier de Police C1 n° 922, décision du 14 avril 1938). Le 9 janvier 1941, la Direction de police demande qu'elle soit avisée « *si l'Internationale, jouée dans l'actualité anglaise, provoque des réactions de la part du public* ». Les actualités produites par Cinéac sont parfois aussi présentées directement à la censure. Le 2 février 1940, par exemple, Cinéac annonce à l'autorité de police le reportage sur l'inauguration du Bex-Villars-Gryon et celui consacré à un mariage militaire en campagne, en raison de la surveillance des informations topographiques et militaires prescrites par la Division presse et radio de l'État-major de l'armée suisse. Un examen des dossiers montre que la Police interdit

assez peu. En fait l'autorisation détermine surtout l'admission des enfants. Ainsi le 31 mai 1940 et le 15 août 1941, à cause des actualités de la semaine, les enfants ne sont pas admis au Cinéac<sup>5</sup>. Les AVL conservent les dossiers de police des dix premières années de Cinéac, de l'ouverture en 1938 jusqu'au 31 décembre 1947.

## Questions ouvertes

Les images Cinéac conservées aux AVL et à la TSR posent un certain nombre de problèmes qui devraient être examinés de manière approfondie. Il s'agit d'abord d'établir quelle part de la production Cinéac a été conservée pour pouvoir se faire une idée exacte de la production de Charles Brönimann, en établissant en parallèle un inventaire et une filmographie. Le contenu de certaines séquences devrait être précisé : certaines images ne peuvent pas être décrites valablement dans l'état actuel de nos connaissances. La première question qui se pose se réfère à la date des prises de vue. Il s'agit d'identifier les personnes, les lieux, les sujets filmés.

## Filmographie Cinéac

Les deux fonds d'archives ne représentent qu'une partie de la production Cinéac pendant les trente années de son existence. Pour établir la liste complète des films nous n'avons guère d'autre solution que la compilation des annonces bihebdomadaire de la *FAL* et des articles de presse faisant le bilan de l'activité de Charles Brönimann. Il faudrait cependant tenir compte des modifications et ajouts de programme de dernière heure qui ne figurent pas dans les annonces de presse. Nous aurions une vue plus complète, à défaut d'être exhaustive, de la production de Charles Brönimann. Ajoutons aussi le témoignage oral de ses collaborateurs, comme Raymond Bech-Barrat et Ernest Ansorge. Aucun des deux fonds ne conserve par exemple d'images de la série intitulée *La Famille Durambois*, dont les épisodes, directement inspirés de l'émission radiophonique très populaire de Samuel Chevallier, étaient trouvés si drôles par la presse. Cette production, tournée au format professionnel standard 35 mm,

devait pallier le manque de films étrangers dû à la guerre. Le 11 juin 1943, le premier épisode est soumis à la Direction de Police pour visa de censure.<sup>6</sup>

## Le contenu des sujets

Le catalogue établi par Jean-Pierre Brönimann donne des indications assez précises sur le contenu des images, en particulier sur les personnages filmés. Toutefois certains descriptifs sont inexacts, comme nous avons pu le constater pour un reportage tourné pendant la guerre à l'École d'agriculture de Marcellin. Le catalogue parle de distillation de pommes de terre. En fait les images montrent un nouveau procédé de conservation. Les pommes de terre étaient étuvées, comme nous l'a précisé Jean-Pierre Chavan, ancien directeur de l'école, qui avait eu connaissance à l'époque de l'application du procédé. D'autres recherches se sont avérées nécessaires pour préparer la série *Notre passé à vif*. Ainsi un reportage montre un marathon de danse au Splendid-Dancing en 1938, à la manière du concours dans le roman *On achève bien les chevaux* d'Horace Mac Coy qui venait de paraître aux États-Unis. Pour apprécier les images, il fallait retrouver l'histoire de cet établissement. Ce dancing se trouvait au chemin des Croix-Rouges 2 dans un immeuble aujourd'hui démolí. Il ferma ses portes le 1<sup>er</sup> octobre 1950. Il avait accueilli entre autres Maurice Chevalier, Mistinguett, Tino Rossi et Joséphine Baker. Cette salle servait aussi à d'autres usages : l'Armée du salut y faisait son arbre de Noël, M. Pilet-Golaz y donna des conférences et on y vit des matches de boxe. Ce genre de précisions est parfois indispensable pour enrichir la valeur documentaire des images. Ainsi la séquence à la Blécherette en hiver 1938-1939 fut présentée à un spécialiste, Philippe Cornaz, auteur d'un ouvrage sur l'aérodrome lausannois, qui nous décrivit l'avion et identifia les personnes présentes avec l'aide d'un survivant de la scène filmée.

## La datation.

Certaines images sont faciles à dater, puisqu'elles correspondent à des événements bien connus de l'histoire vaudoise : réceptions de

personnalités lors de leur élection, obsèques de certains politiciens ou commémoration de l'armistice le 11 novembre 1938. D'autres images ne peuvent être datées avec précision qu'en ayant recours aux journaux qui relatent le même événement, ainsi la réception de Charlie Chaplin par le Conseil d'État vaudois (*FAL*, 7 octobre 1953, voir aussi Pierre SMOLIK, *Chaplin après Charlot 1952-1977*, Champion, Paris 1995, p. 194) ou les images de la nouvelle patinoire de Montchoisi, inaugurée le samedi 20 novembre 1938 (*La Tribune de Lausanne* du 21 novembre 1938). En 1939, Cinéac annonçait en général chaque lundi son programme dans la *FAL*. Ainsi le 11 décembre 1939, le cinéma de la rue Saint-François propose une séquence sur la fabrication du pain par les boulangers militaires (fonds TSR). Le dépouillement de la presse permet dans de tels cas d'établir au moins une date situant la période de réalisation.

### L'attribution des films

Un autre problème épique que posent ces documents est celui de leur attribution. Charles Brönimann a été souvent photographié en action, la caméra à la main, et il tournait. Mais d'autres personnes travaillèrent pour Cinéac : André Béart (1898-1978), qui réalisa effectivement les épisodes de la série *La famille Durambois* et le court métrage *Lerel est hardi*, Octave Heger (1915-1988), Raymond Bech-Barrat (1920-), l'auteur des *Trois cloches*, qui poursuivra sa carrière à la TSR, Ernest Ansorge (1925-) qui collabora avec Brönimann à ses débuts de cinéaste, de 1958 à 1964. La TSR possède un remarquable reportage en couleurs que ce dernier réalisa sur la fête du Bois avec un petit dessin animé d'ouverture et un générique. E. Ansorge nous a communiqué la liste des films tournés par ses soins et il a conservé une partie du matériel original de ses travaux.

### En résumé

À quelques exceptions près comme l'adaptation des *Trois Cloches* ou le film de 1941 sur le 650<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération, les images qui nous sont parvenues de Cinéac concernent la ville de Lausanne

et le canton de Vaud ou sont relatives à des personnalités vaudoises. De manière générale les sujets rendent compte d'événements officiels comme les réceptions, les commémorations, les assermentations du Grand Conseil. En ce sens ils donnent une image assez officielle du canton. Certaines séquences (on peut citer un reportage sur le tabac dans la plaine du Rhône) sont de véritables reportages de facture très soignée. Mais souvent Cinéac proposait simplement un reflet filmé des événements sans se préoccuper de leur mise en forme.

## Sources

Aucune étude n'a jusqu'ici été consacrée à Cinéac. Nous avons trouvé des renseignements dans les documents suivants :

### *Archives de la Ville de Lausanne :*

ARCHIDOC (banque de données des AVL), Archives filmiques, pour le fonds CINEAC des AVL.

Fonds officiels C1 (Corps de Police) No 922.

Fonds privés, Collection Géo Würgler, P 32.

Dossiers de la Commission des Archives filmiques.

### *Archives Cantonales Vaudoises :*

Dossiers ATS, « Charles Brönimann ».

Archives de la Loterie romande, Lausanne

Dossier sur une campagne publicitaire pour la Loterie romande, 1938-1939, Archives DIV 1 « Fourgon-cinéma ».

### *Journaux lausannois*

Programmes bimensuels, annonces publicitaires.

Comptes rendus des grands moments de Cinéac : inauguration de 1938 et 1946, nécrologie de Brönimann, fermeture du cinéma en 1969.

### *Télévision suisse romande*

Archives cinématographiques Cinéac Lausanne 1938-1968, catalogue du fonds TSR établi par Jean-Pierre Brönimann, dactylographié.

Nous remercions de leur aide et leurs conseils M. Gilbert Coutaz, directeur des ACV, M. Roland Cosandey, ainsi que les collaborateurs des AVL.

## NOTES

<sup>1</sup> Le premier Cinéac avait prolongé l'activité de la première salle de cinéma lausannoise, successivement nommée Modern Cinéma (31.12.1907-février 1909), Lux-Théâtre (février 1909-1913), Cinéma-Palace dès juillet 1913. Dès juin 1925, la patente est reprise par la société en nom collectif Charles Brönimann et Hoffmann, voir François LANGER, *Per artem probam ad lumen. Les débuts de l'exploitation cinématographique à Lausanne, 1896-1930*, Université de Lausanne, Faculté des Lettres, juillet 1989, mémoire d'histoire, vol. 1, pp. 27-28.

Les cinémas permanents d'actualité naissent dans les années 30 et donnent lieu à des créations architecturales originales, voir Valérie KAUFMANN et Vincent RÉNIE, « Cinémas d'actualité », in *Monuments historiques* (Paris), n° 137, février-mars 1985, pp. 33-37 (Ndr).

<sup>2</sup> Ce reportage, sorti en même temps qu'un numéro du Ciné-journal suisse consacré au même sujet (n° 238, 4 mai 1945), fut l'occasion d'une vive polémique entre Brönimann et la Chambre suisse du cinéma, voir Bernard GASSER, *Ciné-journal suisse. Aperçu historique (1923-1945) et analyse de tous les numéros de 1945*, Travelling n° 53/54, Documents Cinémathèque suisse, Lausanne, hiver 1978-79, pp. 45-47.

<sup>3</sup> Voir Hervé DUMONT, *Histoire du cinéma suisse*, Lausanne, Cinémathèque suisse, pp. 427-428.

<sup>4</sup> On trouvera deux de ces images prises par le photographe lausannois Pierre Izard dans son album, *Souvenirs d'ici. Chroniques des années 1928 à 1985 en 500 photographies, 24 Heures*, Lausanne 1986, pp. 66 et 95. Izard rapporte avoir effectué des reportages photographiques en parallèle avec Brönimann et affiché de ses images dans le hall de Cinéac, voir *op. cit.* p. 22.

<sup>5</sup> Sur le plan fédéral, on consultera le Fonds E 4450 Presse et radio 1939-1945, n° 5811 G et n° 5811 H, voir Christoph GRAF, *Zensurakten aus der Zeit des Zweiten Weltkrieges. Eine Analyse des Bestandes E 4450, Presse und Funkspruch 1939-1945*, Archives fédérales suisses, Berne 1979 (« Inventaires »).

<sup>6</sup> La Cinémathèque suisse conserve trois titres : *La famille Durambois et l'insigne sportif* (140 m), *La famille Durambois au Comptoir suisse* (585 m), *Monsieur s'entraîne pour l'insigne* (585 m). H. DUMONT dans son *Histoire du cinéma suisse* décrit un quatrième titre, *La famille Durambois au match de football*, mais ne mentionne pas *La famille Durambois et l'insigne sportif*. Les durées qu'il donne présentent des écarts considérables par rapport à celles que fournissent les fiches de la Cinémathèque. Là aussi un travail d'identification mériterait d'être entrepris sur la base des informations déjà établies (voir H. DUMONT, *op. cit.* pp. 358-359 et 369-370) et de l'examen du matériel préservé.